

# le Conservatoire

BULLETIN OFFICIEL DES  
CONSERVATOIRES NATIONAUX  
DE MUSIQUE & D'ART DRAMATIQUE

PARIS

Numéro Spécial  
RÈGLEMENT  
DES ÉTUDES

# *Le Conservatoire*

BULLETIN OFFICIEL DES  
CONSERVATOIRES NATIONAUX  
DE MUSIQUE & D'ART DRAMATIQUE

**Numéro Spécial**

**RÈGLEMENT  
DES ÉTUDES**

## Historique

# Historique sommaire du Conservatoire

Le Conservatoire tire son origine première de « **L'Ecole Royale de Musique** » fondée en 1671 par Perrin et Cambert, qui recrutait ses élèves chanteurs dans les maîtrises des églises, et de « **L'Ecole de Chant et de Déclamation** » que Lulli établit et dirigea à l'Opéra en 1672. Sans oublier M<sup>lle</sup> Marthe Le Rochois, qui ouvrit aussi, de 1698 à 1726, une « **Ecole de Chant et de Déclamation** », rue Saint-Honoré, nous arrivons à l'Ecole de la rue Nicolaïze désignée sous le nom de « **Magazin** » où les élèves femmes sont appelées « Filles de Magazin ». Les « Filles de Magazin » du chant et de la danse figuraient à l'Opéra avant d'avoir achevé leurs études.

Après « **L'Ecole Royale de Chant** » fondée en 1784, et qui eut Gossec, comme Directeur, et non comme fondateur, contrairement à l'opinion admise, nous trouvons « **L'Ecole Royale Dramatique** », où Talma fit ses études. Mais le Conservatoire a sa véritable origine dans la « **Musique de la Garde Nationale** » organisée en 1789, transformée en « **Ecole de Musique municipale** » (1792), puis en « **Institut national de Musique** » (1793). C'est à cette époque que Sarrette, qui était le Directeur de cet Institut, fut mis en prison parce qu'un élève avait joué sur le cor : « O Richard, ô mon Roi ! »

Le 3 août 1795, la Convention promulguait une loi organisant « **Le Conservatoire de Musique** » qui, avec un crédit de 240.000 fr., était placé dans le local des « **Menus Plaisirs** ». Sarrette, au moment où, capitaine du 10<sup>le</sup> de ligne, il allait rejoindre son corps, en fut nommé « **Commissaire chargé de l'organisation** », puis Directeur de 1800 à 1815.

En 1808, le Conservatoire possède un pensionnat ayant douze élèves hommes et six

élèves femmes ; il a quatre cents élèves externes.

Le 17 novembre 1815, Sarrette est relevé de ses fonctions de Directeur après avoir fondé, organisé et dirigé le Conservatoire pendant vingt-six ans avec une habileté, une activité qu'on ne saurait trop louer.

Le Marquis de la Rouzière lui succéda : c'était un employé du haras de Nancy, il ne resta que quelques mois en fonction et l'établissement fut placé dans les attributions de l'Intendance des Menus-Plaisirs du Roi et régi par Perne avec le titre d'Inspecteur général jusqu'en 1822, époque où Chérubini fut nommé Directeur.

A partir de 1800, les élèves du Conservatoire se réunissent, sous la direction d'Habeneck, pour donner, sous le titre modeste « **d'exercices d'élèves** », des concerts réguliers d'orchestre. C'est au cours de l'un de ces exercices, le 22 février 1807, que fut donnée pour la première fois en France une symphonie de Beethoven (la 1<sup>re</sup> en ut majeur), qui n'avait été exécutée que trois fois auparavant : à Vienne en 1800, à Leipzig en 1801 et en privé à Vienne en 1805.

Vingt-huit ans plus tard (1828), les professeurs et les lauréats se réunirent pour former, indépendamment des « **exercices** », la « **Société des Concerts** », prolongement extra-scolaire de l'activité du Conservatoire. Ce fut la première des grandes Associations symphoniques françaises. Le Gouvernement assurait une subvention de 2.000 francs par an. La Société était présidée par le Directeur du Conservatoire et dirigée par un chef d'orchestre titulaire qui fut d'abord Habeneck. Telle est encore sa forme actuelle.

Par décret du 3 mars 1806, Napoléon instituait au Conservatoire une « **Ecole de Déclamation** » prenant la suite de l'Ecole Royale Dramatique qui avait existé de 1786 à 1789. Elle était également ouverte aux personnes se destinant au Barreau. Une Ecole de Danse lui fut adjointe en 1807.

Le Conservatoire devint ainsi « Conservatoire de Musique et de Déclamation », titre qui fut changé en 1934 pour celui de « Conservatoire National de Musique et Art Dramatique ». En 1946, le Conservatoire d'Art Dramatique devint une Ecole indépendante, dont la direction fut confiée à M. Paul Abram.

En février 1842, Auber succédait à Cherubini. Auber, grâce aux Commissions qu'il présida, obtint les règlements de 1841 et de 1850 qui sont à l'origine de ceux qui régissent le Conservatoire actuel.

Sous ses Directeurs successifs : Ambroise Thomas (1871-1896), Théodore Dubois (1896-1905), Gabriel Fauré (1905-1920) et M. Henri Rabaud (1920-1941), auquel succéda M. Claude Delvincourt, le Conservatoire n'a cessé d'accroître son prestige et constitue à l'heure présente le seul établissement national d'enseignement supérieur de la musique.

Presque tous les grands noms qui ont illustré la musique française et nos scènes lyriques ou dramatiques y ont professé ou lui doivent leur formation ; citons au hasard en nous bornant aux disparus :

**Compositeurs** : Berlioz, Bizet, Alfred Bruneau, Caplet, Gustave Charpentier, Debussy, Delibes, Dukas, Maurice Emmanuel, Fauré, César Franck, Gounod, Reynaldo Hahn, Vincent d'Indy, Lécocq, Massenet, Pierné, Ravel, Louis Vierne.

**Pianistes** : Diémer, Francis Planté, Pugno, Risler.

**Violonistes** : Baillot, Capet, Kreutzer, Marsick, Sarasate, Wieniawsky.

**Autres instrumentistes** : Daurat, Delsart, Franchomme, Meifred, Taffanel.

**Chanteurs** : Lucienne Bréval, Capoul, Rose Caron, M<sup>me</sup> Carvalho, Delmas.

**Chefs d'orchestre** : Chevillard, Colonne, Philippe Gaubert, Habeneck, Lamoureux, Pasdeloup.

**Pédagogues** : Alkan, Caussade, Gédalge, Lavignac, Le Couppey, Marmontel, Rougnon.

**Comédiens** : De Féraudy, Lucien Guitry, Le Bargy, Mounet-Sully, Réjane, Sarah Bernhardt.

Signalons aussi que d'illustres musiciens étrangers, comme Kreisler et Enesco, ont dû leur formation à notre Conservatoire.

Indépendamment de la Société des Concerts, fut fondée en 1943, par le Directeur du Conservatoire, M. Claude Delvincourt, l'Association des **Cadets du Conservatoire**, reprenant sous une forme élargie la tradition primitive qui avait été à l'origine celle de la Société. Cet orchestre, composé exclusivement de jeunes élèves et de lauréats récents, fut d'abord conçu comme un moyen d'éviter aux élèves, sous l'occupation ennemie, le travail forcé en Allemagne. Depuis la Libération, il continue son activité avec le souci d'assurer aux jeunes artistes un stage de formation aux disciplines de l'orchestre, à l'issue duquel ils sont totalement préparés à prendre place dans les grandes Associations symphoniques. L'activité des Cadets forme aujourd'hui l'un des aspects les plus importants de la vitalité de notre grande Ecole.

# Direction et Corps enseignant

**Directeur** : M. Claude DELVINCOURT.

## COMITÉ SUPÉRIEUR

MM. Louis AUBERT,  
Henry BARRAUD,  
Roger DESORMIÈRE,  
René MORPAIN,  
Marcel SAMUEL-ROUSSEAU,  
Emile ROUSSEAU,  
Maurice VIEUX.

**Sous-Directeur** : M. André ROLLIER.

## CORPS ENSEIGNANT

**Composition** : MM. Tony AUBIN, Darius MILHAUD (intérimaire de M. Milhaud : M. Jean RIVIER).

**Contrepoint et Fugue** : M<sup>me</sup> PLE-CAUSSADE, M. Noël GALLON.

**Harmonie** : MM. Henri CHALLAN, Georges DANDELLOT, Maurice DURUFLE, Georges HUGON, Jacques DE LA PRESLE, Pierre REVEL, M.-S. ROUSSEAU.

**Analyse et Esthétique musicales** : M. Olivier MESSIAEN.

**Accompagnement au Piano** : M<sup>lle</sup> Nadia BOULANGER.

**Orgue** : M. Marcel DUPRÉ.

**Culture et Esthétique générales** : MM. ROLAND-MANUEL, Marcel BEAUFILS.

**Direction d'orchestre** : M. Louis FOURESTIER.

**Ensemble vocal** : M. Jacques CHAILLEY.

**Ensemble instrumental** : MM. CALVET, BENVENUTI, HEWITT, OUBRADOUS, PASQUIER, POULET.

**Histoire de la Musique** : M. Norbert DUFOURCQ.

**Art lyrique** : MM. BOURDIN, CABANEL, DUBOIS, MUSY, PUJOL (opérette).

**Répétitions de rôles** : MM. CLOEZ, FAURE, LAUTH, SERVENTI ; M<sup>me</sup> LEROUX-GILLARD (opérette).

**Chant** : M<sup>mes</sup> Yvonne GALL, LAPEYRETTE, MONSY-FRANZ ; MM. JOUATTE, PANZERA, PAULET, Emile ROUSSEAU.

**Diction et Comédie parlée** : M. René SIMON.

**Danse Hommes** (et maintien pour les chanteurs) : MM. BRIEUX, RITZ.

**Danse Femmes** : M<sup>lle</sup> SCHWARTZ.

**Piano** : M<sup>mes</sup> ALEM-CHENÉ, DESCAYES ; MM. BATALLA, CIAMPI, DE LAUSNAY, DOYEN, FERTÉ, GENTIL, LAZARE-LEVY, Yvès NAT.

**Violon** : M<sup>me</sup> TALLUEL, MM. ASSELIN, BENEDETTI, BOUILLON, CHARMY, REYNAL.

**Alto** : M. VIEUX, M. BOULAY (intérimaire).

**Violoncelle** : MM. BAZELAIRE, MARECHAL, NAVARRA.

**Contrebasse à cordes** : M. DELMAS-BOUSAGOL.

**Harpe** : M<sup>me</sup> Lily LASKINE, M. JAMET.

**Basson** : M. DHERIN.

**Flûte** : M. CRUNELLE, M. CORTET (intérimaire).

**Hautbois** : M. BAJEUX.

**Clarinette** : M. DELECLUSE.

**Cor** : M. DEVEMY.

**Trompette et Cornet** : MM. FOVEAU, SABARICH.

**Trombone** : M. LAFOSSE.

**Saxophone** : M. MULE.

**Timbales et Percussion** : M. PASSERONE.

**Solfège** (intrumentistes) : M<sup>mes</sup> DESPORTES, DIEUDONNE, DURU-CHAMBELLAN, PETIT, SOULAGE ; MM. BECKER, BOURNONVILLE, DÈRE, DUCLOS, DUSSAUT.

**Solfège** (chanteurs) : M<sup>mes</sup> CANAL, VUILLERMOSZ ; MM. FRANCK, RENAULD.

**Solfège** (déchiffrage) : M<sup>mes</sup> Geneviève JOY, LANTIER, LELEU ; M. SIOHAN.